



ESWATINI

PROGRAMME DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA GOUVERNANCE FONCIÈRE

CONTEXTE NATIONAL

Les ressources foncières du Royaume d'Eswatini sont soumises à une pression grandissante, qui est entraînée par une population en augmentation, la demande croissante pour une agriculture irriguée, la foresterie industrielle, le pâturage du bétail, la conservation de la biodiversité et la colonisation rurale non contrôlée. L'absence d'un système efficace d'administration et de gestion des terres (cadastre) qui peut être utilisé par toutes les organisations liées à la terre constitue donc un problème technique majeur.

La plupart des terres d'Eswatini sont détenues en fiducie par le roi au nom de tous les citoyens; cette forme de régime foncier coutumier est assez sécurisée mais n'offre pas de garantie ni ne permet le transfert des droits des utilisateurs. Dans le cadre de la gestion et de l'administration traditionnelles, l'attribution des terres demeure dans la mémoire du chef et des membres de son conseil. Lorsque des terres sont attribuées, le chef ou son représentant parcourt les limites du terrain et pose des balises qui délimitent la zone. Celles-ci sont normalement respectées par tous les membres de la communauté. L'attribution de droits d'utilisation aux groupes familiaux n'est pas documentée et le terrain n'est pas délimité, ce qui crée des difficultés pour l'administration et la gestion des terres rurales.

OBJECTIF

L'objectif global de le Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre par pays (PUEGF MP (EULGP CI pour ses sigles en anglais)) est d'améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à la terre pour les ruraux pauvres. Il cherche à aider le Royaume d'Eswatini à relever ce défi en renforçant les outils analytiques et les capacités nécessaires à une administration et une gestion foncières durables, réunissant ainsi les systèmes traditionnels et modernes.

Nom de le Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre dans le pays PUEGF MP	Amélioration des capacités d'administration et de gestion durables des terres aux niveaux national, régional et des chefferies
Exécutants du projet	COWI A/S, Danemark
Partenaires d'exécution	Ministère de l'agriculture Eswatini Water and Agricultural Development Enterprise (ESWADE) Ministère des ressources naturelles et de l'énergie Ministère de la planification et du développement économiques, de la coordination et de la gestion de l'aide Ministère de l'administration et du développement de Tinkhundla Conseil de gestion des terres
Zones d'intervention	Quatre régions: Hhohho Lubombo Manzini Shiselweni
Budget	EUR 1 800 000
Durée du projet	Octobre 2016 – août 2019

Note: la sigle en anglais du Programme de l'Union Européenne sur la gouvernance foncière - mise en œuvre dans le pays est EULGP CI

STRATÉGIE D'INTERVENTION

L'intervention stratégique de le PUEGF MP est de fournir des outils et des capacités pour une administration foncière durable au niveau de la chefferie mais également des circonscriptions, ainsi qu'aux niveaux régional et national.

Plus concrètement, cette intervention s'est concentrée sur les trois axes suivants:

Axe 1

Développer des outils pour une administration foncière plus efficace au niveau des chefferies et des circonscriptions.

Concrètement, les activités ont été centrées dans quatre domaines pilotes autour de la cartographie de l'utilisation des terres tenant compte du régime foncier, de la collecte de données (attribution de propriétés, etc.) et des registres fonciers validés et conservés par la chefferie.



PROJET TRANSVERSAL

Grâce à un projet transversal cofinancé par l'UE et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), coordonne, soutient et consolide la mise en œuvre du programme de gouvernance foncière de l'UE dans 18 pays. Ce projet transversal fournit aux acteurs de la mise en œuvre et à leurs partenaires une plate-forme pour échanger, collecter et communiquer à un large public la richesse des enseignements tirés de la mise en œuvre du projet. Il soutient aussi l'organisation de programmes de renforcement des capacités à l'intention des exécutants, qui peuvent bénéficier des conseils techniques du groupe de travail interdisciplinaire de la FAO sur la gouvernance foncière, des enseignements tirés, du partage des expériences et des possibilités d'échange entre les responsables de la mise en œuvre pour améliorer la gouvernance foncière dans le cadre des DV et des CLD.

Axe 2

Éduquer, former et développer les capacités des utilisateurs des informations foncières et cadastrales pour gérer plus efficacement et durablement les terres de la nation swazie.

Parmi les activités de cet axe, figurent la préparation de directives et de manuels, la formation (principalement la formation de collecteurs de données à l'utilisation des outils de collecte de données), la cartographie des processus et la rationalisation des procédures.

Axe 3

Bilan des dispositions et recommandations des institutions foncières pour conduire le programme de réforme.

Les activités dans le cadre de cet axe étaient la consultation et la recherche d'un consensus entre les principales parties prenantes, la préparation de documents de discussion et d'options possibles pour les réformes des dispositions des institutions foncières.

RÉSULTATS ET IMPACT

Les principaux résultats du EULGP CI sont:

À la fin du projet, 13 174 propriétés familiales et 17 400 parcelles (propriétés foncières) ont été enregistrées dans 21 chefferies sur une période de 18 mois. Les autorités traditionnelles des chefferies ont reçu des registres fonciers et des cartes sur papier ainsi que des informations foncières numériques (SIG) sur des ordinateurs portables, créant ainsi un système d'administration foncière néo-coutumier pour la gestion locale des terres. Les droits fonciers sont sécurisés par une inscription au registre foncier; les propriétaires fonciers ne reçoivent pas d'actes.

Préparation de directives pour l'administration des terres et la méthodologie standard relative à l'enregistrement et la conservation des droits fonciers. Organisation d'un atelier accepté par les parties prenantes et formation des autorités traditionnelles (chefs et conseils de chefferie) dans les quatre zones pilotes.

Un serveur de base de données PostGIS équipé du logiciel QGIS 3.4 est utilisé au Département général des géomètres pour traiter la collecte de données (à l'aide de GeoODK) et conserver les enregistrements numériques. Des sous-ensembles de données sur les chefferies sont fournis sur des ordinateurs portables (avec logiciel QGIS personnalisé) à chaque chefferie des zones pilotes.

Des systèmes d'information sur le foncier et l'administratif, comprenant des cartes, des enregistrements/registres, des listes, des données informatisées, des manuels et des directives fournis à 21 chefferies qui, avec une formation, créent et opérationnalisent un système d'administration foncière néo-coutumier dans les quatre zones du projet pilote.

Immédiatement après ce processus, les chefferies ont commencé à ajouter des propriétés foncières aux cartes et registres qui n'ont pas été pris en compte durant la campagne d'enregistrement systématique. Certaines chefferies ont baptisé les registres Libhayibeli Lemphakatsi (la Bible de la chefferie), qui comprend deux parties, la Lithesitamente Lelidzala ou Ancien Testament des anciennes attributions de terres, et la Lithesitamente Lelisha ou Nouveau Testament de pages blanches pour enregistrer les nouvelles attributions. Ces registres sont calqués sur les registres fonciers simples et faciles à compiler, utilisés pour les terres détenues en libre propriété dans de nombreux pays ACP.

Un système formalisé de médiation coutumière pour les litiges fonciers et des directives opérationnelles ont été élaborés. La Commission de médiation et d'arbitrage de conciliation d'Eswatini (CMAC) a dispensé une formation en octobre 2019 pour rendre opérationnels les services de médiation pour les litiges fonciers au niveau local. Au total, 51 personnes (41 pour cent de femmes) sélectionnées dans les quatre sites pilotes ont été formées à la médiation pour leur permettre de résoudre efficacement les litiges fonciers afin de réduire les conflits liés à la propriété et l'utilisation des terres. Parmi le personnel formé on compte des leaders communautaires ou d'organisations religieuses, des femmes occupant des postes de responsabilité, ainsi que des membres respectés des communautés.

Quatre options de réforme des institutions foncières ont été élaborées et des ateliers organisés avec les principales parties prenantes, y compris des représentants du gouvernement de l'État moderne (ministères) et des autorités traditionnelles (organes consultatifs et conseils du roi et chefs et conseils de chefferie). Cette recommandation a été faite en raison de la situation particulière de la plupart des terres de l'Eswatini, détenues par le roi en fiducie, la décision sur la voie à suivre pour la réforme des institutions foncières nécessitant le consentement de la plus haute autorité traditionnelle.

Préparation et approbation du concept et du suivi du PUEGF MP par les principales parties prenantes. Il s'agira en grande partie d'une présentation des travaux réussis et des résultats des projets pilotes dans les plus de 300 chefferies restantes. L'extension du projet comprendra également une phase de développement des SIG/TI et des options de réforme en matière d'accords relatifs aux institutions foncières.

Le développement du projet d'administration et de gestion foncières durables est soutenu par les engagements budgétaires continus du Gouvernement d'Eswatini pour poursuivre l'initiative, mais son extension est incertaine et dépendra des nouveaux financements des donateurs identifiés et engagés.



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO